UFCV - Réservation séjours - été 2024



Récupérer un dossier de réservation Sur l'accueil ou sur le site :

https://portail-animation.ufcv.fr/

RAPPEL : Pour effectuer une réservation, l'inscription doit être à jour pour 2024



Déposer sur l'accueil à partir du 29 avril avec un acompte de 20 euros (chèque ou espèces) (vous pouvez également régler le séjour complet)



Et après...

Votre réservation sera traitée par notre service administratif qui vous enverra un mail de confirmation de votre réservation*.

En cas d'annulation, les 20€ d'acompte ne seront pas remboursés.

Le séjour doit être entièrement payé avant le départ de vos enfants. Dans le cas contraire les enfants ne pourront prendre le départ du séjour.

Les descriptifs complets (trousseau, horaires, communication, ...) vous seront envoyés trois semaines avant le départ,

* Le dépôt de l'ensemble des documents n'implique pas une réservation automatique. Le service administratif traite et saisi les réservations dans l'ordre d'arrivée. Seul le mail de confirmation rend effectif l'inscription de votre enfant sur le séjour.



Flashez-moi pour consulter nos séjours!

Aides aux départs :

- Aide de votre commune de résidence
- Comité d'entreprise
- Bons CAF/MSA
- Chèques vacances
- Conseil Départemental
- Pass Vacances
- Dispositif VACAF
- Pass colo (enfants de 11 ans uniquement)

Possibilité de règlement du séjour en plusieurs fois.



Bus ou Minibus.

Vous pouvez accompagner vos enfants directement sur le lieu du séjour. Si vous les déposez sur leur accueil de loisirs référent, il vous sera facturé une participation au transport en fonction de votre lieu de départ. (Le coût de participation maximum est indiqué sur les descriptifs).

SEJOURS UFCV NORMANDIE 2024



L'ensemble des modalités de fonctionnement des séjours est disponible dans le règlement intérieur sur

https://portail-animation.ufcv.fr/sejour-proximite-normandie/

Vous pouvez également contacter l'équipe de direction de votre accueil de loisirs pour toute question relative aux séjours